

# BULLETIN MUNICIPAL

DES NOUVELLES DE SAINT FRANÇOIS...

Janvier 2015

## LES RENDEZ-VOUS DU MOIS :

SAMEDI  
24  
JANVIER

« LA MATOUILLE DE  
LA SAINT  
FRANÇOIS »

Repas dansant animé  
par 'Valérie et  
Maurice Danse  
Musette Passion'

(Renseignements et  
inscription en page 13)



L'équipe municipale est heureuse de vous  
accueillir le samedi 24 janvier à 17h30 à la  
salle communale pour vous présenter ses vœux !

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 9h à 12h et Jeudi de 14h à 18h

Tel : 04 79 63 30 85

Mairie de Saint François de Sales

Chef lieu

73340 SAINT FRANÇOIS DE  
SALES

Mail : [mairie-stfrancois@wanadoo.fr](mailto:mairie-stfrancois@wanadoo.fr)

# L' EQUIPE MUNICIPALE

**Maire : Maryse Fabre**

**1er Adjoint au Maire: Jean-Luc Deye**

**2ème Adjoint au Maire: Michèle Solowetchick**

**3ème Adjoint au Maire: Benjamin Mailland**

**Conseillers municipaux:**

**Mathilde Berger, Stéphane Bertin, Christian Dedecker,  
Caroline Favier, Brigitte Legrand, Jean-Gabriel Mayeur,  
Claude Seureau.**

## SOMMAIRE

L'EDITO	page 3
1) INFOS DIVERSES SUR NOTRE VILLAGE	page 4
2) PLAN D'OCCUPATION DES SOLS	page 5
3) SECTION DE COMMUNE	page 5
4) EQUIPEMENTS ET TRAVAUX 2014	page 6 et 7
5) A SAVOIR...	page 8
6) INFOS SUR LA FORET	page 9
7) BUDGET COMMUNAL	page 10 et 11
8) LES RENDEZ-VOUS 2014 !	page 12
9) LA VIE ASSOCIATIVE	page 13

# L'EDITO

Chers Saint-Françoisiens, Chères Saint-Françoisiennes,

L'année 2014 vient de s'achever et elle a apporté avec elle de nombreux changements :

- Avec les élections municipales tout d'abord, et le renouvellement presque intégral de l'équipe municipale. Tous les élus se sont mobilisés avec détermination pour prendre en main les différents dossiers de la commune et ils sont nombreux.  
Vous trouverez dans les pages qui suivent ce qui a pu être réalisé durant les premiers mois de notre mandat.
- Avec un renouvellement important des délégués communaux au sein de la Communauté de Communes du Cœur des Bauges.  
Des liens nouveaux se sont tissés avec les représentants des diverses communes qui se réunissent désormais dans un bâtiment tout neuf inauguré en mai dernier.

Une large réflexion s'est déjà engagée sur l'opportunité de transférer à la Com Com de nouvelles compétences comme celle du tourisme ou dans le cadre de l'urbanisme, celle de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

D'importants changements nous attendent avec la mise en place de la Réforme Territoriale. Compte tenu de la taille de notre territoire et du nombre d'habitants (4804) nous allons devoir nous « associer » à d'autres collectivités pour répondre aux directives de regroupement sans pour autant perdre notre identité et préserver un vrai service de proximité.....un véritable défi qui nous attend tous.

- Un autre enjeu est celui de la mutualisation par la mise en commun de moyens humains et matériels. Nous avons entrepris cette démarche avec les communes géographiquement les plus proches de nous, pour les moyens humains et avec le Syndicat Mixte de Savoie Grand Revard pour les moyens matériels. Nous poursuivrons notre action dans cette direction durant les années à venir.

Durant ces 9 premiers mois de notre mandat nous avons eu à cœur de rencontrer toutes les personnes et associations qui nous ont sollicités. Néanmoins notre charge de travail et des dossiers parfois épineux ne nous ont pas permis de venir vers vous aussi souvent que nous l'aurions souhaité. Gageons que nous pourrons le faire durant cette année 2015.

Nous souhaitons également améliorer l'organisation de la communication municipale par la création d'un site internet et par des panneaux d'information dans les hameaux. Les réunions du conseil municipal sont bien sûr ouvertes à tous et nous vous y attendons nombreux.

Une réunion publique se tiendra en mairie dans le courant du mois d'avril.

Sachons travailler ensemble au développement harmonieux de notre village en favorisant les moments de convivialité, de solidarité et de fraternité.

Voilà les vœux que je formule pour notre commune pour cette année qui commence.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2015, à vous et à ceux que vous aimez.

Votre Maire, Maryse Fabre

# 1) INFOS DIVERSES SUR NOTRE VILLAGE

## L'ÉCOLE

Depuis la rentrée scolaire 2011, la classe de l'école de Saint-François était provisoirement installée chaque année à l'école d'Arith puisque seuls quelques élèves de la commune étaient susceptibles d'être scolarisés dans notre école.

Le 2 juin 2014, monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a fait savoir par courrier qu'il souhaitait que le regroupement de l'ensemble des élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Arith/Saint François de Sales/Le Noyer se fasse sur le site d'Arith. Ceci afin que les enseignantes puissent travailler plus facilement ensemble et avec une meilleure sécurité pour les enfants.

La fermeture définitive de la classe ouverte à Saint François de Sales ne fut certes pas chose facile à décider, mais en prenant en compte l'intérêt des enfants du RPI, le conseil municipal du 19 juin 2014 a donné son accord pour que l'école d'Arith devienne une structure intercommunale à deux classes, à titre définitif.

## LA VENTE DES TABLES D'ÉCOLE

Suite au regroupement de l'ensemble des élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal sur le site d'Arith, le conseil municipal du 29 septembre 2014 a décidé de céder aux habitants de la commune les tables d'écolier entreposées dans l'ancienne salle de classe au prix de 5€ la table.

À ce jour, il reste encore quelques bureaux ou tables et chaises disponibles, contactez la Mairie si vous êtes intéressés.

## L'AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Tous les Etablissements Recevant du Public, ou ERP, doivent être accessibles aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite (personne âgée, personne avec poussette, etc.), selon la [loi n°2005-102 du 11 février 2005](#). Le délai de mise en conformité fut initialement prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais depuis le **26 février 2014**, les mairies bénéficient d'un délai supplémentaire de 6 ans.

Pour ce qui concerne Saint François de Sales, la fermeture de l'école a permis le déménagement du bureau de la mairie du 1<sup>er</sup> étage vers le rez-de-chaussée. Les travaux permettant l'accès handicapés sont en cours d'étude et devraient être réalisés dans le courant de l'année 2015.

## RANGEMENT DU GRENIER DE LA MAIRIE

Quelques élus, aidés par Lionel Simon l'employé communal, armés de chiffons, de balais et de courage, ont débarrassé le grenier de toutes les vieilleries inutilisables accumulées au fil des ans. Des brochures datant des années 1850, classées et conservées en bon état, furent mises en évidence à cette occasion. Peut-être un jour, ferons-nous une exposition publique de tous ces vieux documents à valeur historique.

## 2) LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le plan d'occupation des sols de notre commune a été approuvé le 20 novembre 1987 et depuis cette date il a très peu évolué (deux seules modifications en 1992 et en 1995)

La loi ALUR promulguée le 26 mars 2014 prévoit la caducité des POS qui n'auront pas été transformés en Plan Local d'Urbanisme (PLU) au 31 décembre 2015 ou au 27 mars 2017 si leur révision est engagée avant fin 2015.

Le conseil municipal a décidé de prescrire la révision du POS valant PLU avec pour objectif de répondre à la nécessité pour la commune de garder un outil de maîtrise et de financement de son développement.

## 3) SECTION DE COMMUNE

A la suite d'une demande de déplacement d'une installation d'alimentation en électricité au hameau du Charmillon, ERDF en charge de ce dossier a sollicité la commune pour implanter un poteau sur une parcelle autrefois occupée par le four banal du hameau et appartenant aux habitants de ce hameau.

Afin de connaître la situation juridique de cette parcelle nous avons contacté le cabinet FCA.

Lors des recherches cadastrales effectuées pour répondre à cette question il s'est avéré qu'il existait des parcelles similaires à celle du Charmillon dans les différents hameaux de la commune.

Il s'agit de parcelles définies comme section de commune et appartenant aux habitants du hameau où elles sont situées : par exemple le four banal situé à la Magne ou la Chapelle du Champ etc...

La loi du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de communes nous offre la possibilité d'engager une procédure de transfert de ces parcelles des sections de commune à la commune.

Le Conseil Municipal a décidé d'engager cette démarche, elle sera accompagnée en cela par le Cabinet FCA.

## 4) EQUIPEMENTS ET TRAVAUX REALISES EN 2014

### \* VOIRIE ET RESEAUX

- Assainissement, réseaux eaux pluviales, enfouissement réseaux secs au CHAMP.

Ces travaux commencés en 2011 ont repris au printemps 2014 tout d'abord sous la voirie départementale puis sous la voirie communale. Certains ouvrages non prévus au marché initial comme la création d'une cunette le long de la voirie départementale (photo n°2) ou le goudronnage de la totalité du chemin du Labioz (photo n°1) sont venus compléter cette réalisation. Merci aux habitants pour leur compréhension durant toute la durée du chantier. Il reste une petite portion de réseaux à terminer au printemps 2015.



Photo n°1



Photo n°2

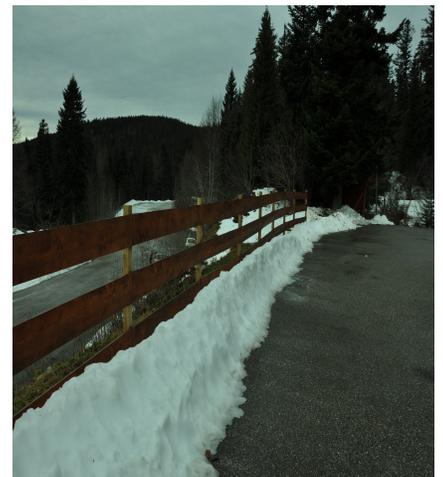


Photo n°3

- Reprise des ralentisseurs hameau de la Magne ainsi que la réfection provisoire de la voirie communale n°3 (photos n°3)

### \* BATIMENT DU FOYER D'ACCEUIL

- Nettoyage du garage avec enlèvement de matériel hors d'usage, avec l'aide très appréciée de nombreux habitants (cf article 1 page 4)
  - Réparation de la toiture.
  - Pose de sous compteurs électriques (restaurant, garage, coupole) ainsi que de barrières de sécurité (cf photo).
  - Achat d'une armoire sèche-chaussures, d'une machine à farter, d'une caisse enregistreuse, de skis et chaussures, de sèche-mains pour les toilettes.



# EQUIPEMENTS ET TRAVAUX (SUITE)

## \* BATIMENT DE L'EGLISE

La commune a fait l'acquisition d'un moteur pour les cloches et a fait réaliser la réfection du mur de soutènement.

AVANT



APRÈS



## \* LE SECRETARIAT

Installation du secrétariat de mairie au rez de chaussée et le rangement du grenier de la mairie (cf article 1 page 4).

Il y a eu également le classement des archives communales par une archiviste, proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, qui a œuvré pendant tout le mois de novembre afin de classer tous ces documents.



## 5) A SAVOIR...

### LE CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE

Claire Exertier-Monnard, Secrétaire de mairie à Saint-François depuis décembre 2012, nous a quitté fin novembre 2014. Elle souhaitait se rapprocher de son domicile et va occuper un poste de responsable au CCAS du Bourget-du-Lac. Nous la remercions pour ces 2 années passées au service de la commune, et lui adressons nos vœux de bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nelly Gillet lui succède au poste de secrétaire de mairie. Certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion de faire sa connaissance lors de démarches administratives. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



### LE CIMETIERE

Le conseil Municipal a fixé par délibération le tarif des concessions et approuvé le règlement du cimetière. Reste un travail important pour faire correspondre les certificats de concessions délivrés depuis 1938 en notre possession et les emplacements des tombes au cimetière. Nous sollicitons votre aide pour accomplir ce travail. N'hésitez pas à passer en Mairie, vos informations seront les bienvenues !

### ACTIONS SOCIALES

L'assistante sociale, Emmanuelle Bodoy, peut vous recevoir sur rendez-vous au Châtelard, du lundi au vendredi. Téléphoner au 04 79 44 53 95. Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est chargé de toutes les actions de solidarité en direction des personnes en difficulté.

### COMMUNICATION

Soucieuse de mieux vous informer sur ce qui se passe à Saint François, la municipalité veut mettre en place un nouveau système de communication. Ce dernier consiste à vous envoyer par texto ou par mail (dans la mesure du possible) des informations urgentes ou/et importantes : coupure d'eau ou d'électricité, déviation, travaux, mais aussi évènements festifs...et ce dans les meilleurs délais. Si ce mode de fonctionnement vous intéresse, merci de nous communiquer vos coordonnées par téléphone, par mail ou en passant en mairie.

## 6) INFOS SUR LA FORET

Durant l'année 2014, la commune a vendu quatre coupes de bois. Celles-ci étaient prévues dans le plan d'aménagement de la forêt communale, qui court jusqu'en 2019.

La vente de printemps, organisée par les agences Savoie et Haute-Savoie de L'Office National des Forêts, s'est tenue à la Motte Servolex, le 26 juin.

La commune de St François, proposait 3 coupes à la vente aux enchères. Deux d'entre elles ont trouvé preneur, la troisième a été retirée de la vente, comme convenu avec le conseil municipal, puisque la meilleure offre se situait en deçà du prix de retrait convenu avec l'ONF.

La vente d'automne a elle eu lieu le 16 septembre à Rumilly. La commune a vendu une nouvelle coupe et a remis en vente la parcelle 41 invendue au printemps. L'ensemble a été vendu à un prix supérieur au prix minimum exigé par la commune (prix de retrait)

Les résultats de ces deux ventes sont portés dans le tableau ci-dessous.

Date de la vente	Parcelle	Volume résineux*	Volume feuillus*	Meilleure offre (en €)	Acheteur	Soumissions	Prix unitaire** (en €/m3)
	18/43	589	31	28.860	Scierie de Savoie	5	49.0
	36	116	0	6.250	Bétemps	5	53.9
26/06/2014	41	649	26	26.750	INVENDUE	4	
	41	649	26	26.758	Bétemps	6	41.2
16/09/2014	52	997	0	51.639	Monnet-Sève	5	51.8
TOTAL		2351	57	113.507			48.3

\* les volumes sont donnés en m3 réels sur écorce pour les feuillus et en m3 réels sous écorce pour les résineux.

\* les prix unitaires moyens sont calculés uniquement sur les volumes de résineux ; les feuillus sont négligés.

Ce système de vente par appel d'offres permet de mettre en concurrence de nombreux acheteurs de la région et donc, à la commune, de vendre ses bois au meilleur prix.

La qualité générale des bois mis en vente ainsi que le réseau de desserte de la forêt communale nous permet de vendre les coupes à des prix attractifs.

Le nombre moyen de soumission est supérieur au reste du catalogue de vente, ce qui prouve que les bois de Saint François sont recherchés par les exploitants et scieurs locaux.

Il est important de noter que l'ensemble du chiffre d'affaire des ventes ne revient pas à la commune. L'ONF prélève 10% du montant pour ses frais de garderie de la forêt communale.

Au niveau de l'affouage, l'état des lieux de chaque hameau sera fait durant l'hiver afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes à partir du printemps.

## 7) LE BUDGET COMMUNAL

Pour cette première année de notre mandat nous avons choisi de faire des prévisions très prudentes tant pour le fonctionnement que pour l'investissement lors de l'établissement des budgets primitifs.

Prudence en raison du désengagement de l'Etat et prudence également en raison du fragile équilibre des budgets « régie » Carlines et foyer de ski de fond.

Dans le courant du mois de juin nous avons dû rectifier les prévisions budgétaires pour l'investissement ; le montant total du marché signé en septembre 2011 pour les travaux d'eaux pluviales au hameau du Champ n'ayant pas été prévu budgétairement ni en 2012, ni en 2013 : Montant 128 000 euros TTC

Nous avons donc dû reporter certains travaux comme l'aménagement du parking de la mairie, l'aménagement et la réfection des voiries à la Magne.

Pour des questions de fonctionnalité nous avons décidé d'acquérir une armoire sèche chaussures, un appareil de fartage et des équipements « chaussures, skis, bâtons » pour garantir l'accueil des scolaires pour la saison 2014/2015.

Des sous compteurs pour la consommation électrique ont été installés dans le bâtiment d'accueil afin de simplifier la refacturation des charges aux différents utilisateurs.

### BUDGET PRINCIPAL

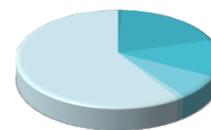
#### SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

- Charges à caractères général 149 040 euros
- Charges de personnel 74 421 euros
- Atténuation des produits 7 131 euros
- Autres charges de gestion courante 22 450 euros
- Charges financières 4 220 euros
- Dépenses imprévues 8 119 euros
- Virement à la section d'investissements 419 598 euros



#### SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

- Atténuation de charges 4 500 euros
- Produits des services 136 440 euros
- Impôts et taxes 83 726 euros
- Dotations-participations 50 113 euros
- Autres produits de gestion courante 7 160 euros
- résultat reporté 403 482 euros



#### SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

- Dépenses d'équipement 674 147 euros
- Remboursement d'emprunts 9 965 euros
- Opérations pour compte de tiers 53 565 euros



#### SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

- Excédent reporté 141 165 euros
- Subventions 68 214 euros
- FCTVA 37 301 euros
- Opérations pour compte de tiers 70 957 euros
- Opérations d'ordre 442 euros
- Virement de la section de fonctionnement 419 598 euros



## BUDGET REGIE SKI DE FOND

### SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES

- Charges à caractère général 24 810 euros
- Charges de personnel 21 000 euros
- Charges exceptionnelles 3 500 euros
- opération d'ordre entre section 17 883 euros



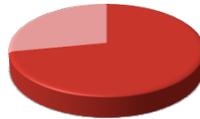
### SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

- Atténuation des charges 200 euros
- Ventes de produits, prestations de services 36 000 euros
- Autres produits de gestion courante 18 293 euros
- opération d'ordre entre section 245 euros
- Résultat reporté 12 455 euros



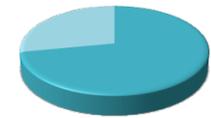
### SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

- Dépenses d'équipement 39 157 euros
- Opération d'ordre entre section 245 euros



### SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

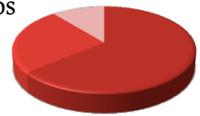
- Opération d'ordre entre section 17 883 euros
- Solde d'exécution reporté 21 519 euros



## BUDGET REGIE LES CARLINES

### SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES

- Charges à caractère général 2 100 euros
- Charges exceptionnelles 5 100 euros
- Virement à la section d'investissement 14 035 euros



### SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

- Autres produits de gestion courante 7 020 euros
- Résultat reporté 14 215 euros



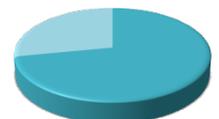
### SECTION D'INVESTISSEMENTS DEPENSES

- Dépenses d'équipements 19 035 euros



### SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

- Virement de la section de fonctionnement 14 035 euros
- Solde d'exécution reporté 5000 euros



## 8) LES RENDEZ-VOUS 2014 !

### **SAMEDI 24 MAI «LA FÊTE DES VOISINS» !**

La nouvelle municipalité a voulu commencer ses fonctions en se joignant à cette fête mise en place dans toute la France depuis 1999. C'est donc le samedi 24 mai que les habitants

de Saint François se sont réunis dans la cour de la Mairie.

Chacun avait apporté salade, tarte et autres bons petits plats préparés à cette occasion. Ce fut un instant chaleureux, sous le soleil de printemps et sur des rythmes de musiques festives que les habitants ont participé à la première fête des voisins de Saint François !

Nous vous informons déjà que celle de 2015 aura lieu le samedi 30 mai !



### **SAMEDI 14 JUIN "LE DEMENAGEMENT DU GARAGE"!**

Une vingtaine de volontaires se sont retrouvés au Foyer de ski de fond dans le but de vider et nettoyer le garage attenant. Ce fut chose faite!

Après quelques voyages des deux fourgons présents vers la déchetterie et une fois le garage vide, un pique-nique barbecue a réuni sur place une dizaine de participants.

Encore un grand merci aux volontaires d'avoir relevé vos manches!



### **JEUDI 11 DÉCEMBRE « LE REPAS DES RETRAITES » !**

Cette année pour les retraités de Saint François, la commune a organisé un repas de Noël au Foyer de ski de Fond. Les invités ont pu déguster un délicieux repas préparé par le restaurant « les 4 saveurs ». Cette journée était également animée par Valérie et son accordéon. C'est suite à cette journée remplie de rires et de danse que les habitants ont voulu renouveler ça, et ont initié « La Matouille de la Saint François » !.

### **SAMEDI 13 DÉCEMBRE "LE SAPIN DE SAINT FRANÇOIS"!**

Une fois n'est pas coutume, qui dit Noël dit Sapin, les habitants de notre commune ont donc mis la main à la pâte pour préparer le Noël 2014!

Petits et grands se sont retrouvés dans l'ancienne classe de l'école pour confectionner, boules, guirlandes et autres « œuvres d'art » afin de décorer notre sapin, que vous avez pu admirer dans le hall d'entrée de la Mairie.

Un grand merci à tous ces artistes en herbe qui ont mis du cœur à l'ouvrage et qui ont fait de ce rendez-vous un moment convivial!



## 9) LA VIE ASSOCIATIVE À SAINT FRANÇOIS DE SALES

"LA MATOUILLE DE LA SAINT FRANÇOIS",

Pour fêter ensemble la Saint François, un repas dansant est organisé au foyer de ski de fond, dans la salle du restaurant "les 4 saveurs" le samedi 24 janvier à 20h!

Tarif: 20euros/pers

Menu:

Kir

Matouille

Desert

(Boissons non comprises)

Inscription obligatoire au:

06 86 27 60 68 ou

06 08 98 64 66

"ECHANGES EN BAUGES"

Tous les premiers dimanches de chaque mois, le collectif 'Echanges en Bauges' vous accueille dans la salle communale de 12h à 18h. Le but est de promouvoir les échanges de toutes sortes, produits ou services. L'entrée est libre, avec possibilité de partager ensemble un repas sorti du panier.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 07 35 08 09.

"YOGA"

Depuis septembre 2014, des cours de yoga ont lieu tous les mercredis soirs dans la salle communale. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le 04 56 57 91 34 ou envoyer un courriel à [satyayoga@sfr.fr](mailto:satyayoga@sfr.fr)

MERCI À,

Maryse, Michèle, Brigitte, Benjamin et Caroline pour les articles.

Jean-Luc et Maryse pour les photos.

Maryse, Nelly et Benjamin pour la relecture.

Caroline pour la mise en page.

Aux habitants pour leur confiance et leur soutien !

Ce bulletin est édité par la commune de Saint François de Sales.

Directeur de publication : Maryse Fabre

« Au-delà de la tristesse et de la colère qui nous anime face à de telle barbarie, nous devons être déterminés à défendre nos valeurs démocratiques et notre liberté d'expression. »

**JE SUIS  
CHARLIE**